

REUNION DU CICA

JEUDI 10/02/05

La restauration scolaire, les activités scolaires et périscolaires dans le 1^{er}

Présents : Antoine BARTH, Florence BERTHOU, Franck BOUNIOL, Aurélien CHEVALLIER, Michèle HAEGY, Jean François LEGARET, Josy POSINE, Claude TRAMBOUZE, Marie-Madeleine VERCHERE, Emmanuel CALDAGUES, Alain LE GARREC. *Absent* : Philippe MICHON. *Excusée* : Françoise WATEL

Jean François LEGARET ouvre la séance en indiquant que M. Eric FERRAND, Adjoint au Maire de Paris en charge de la Vie Scolaire, initiateur de cette réunion, et qui en avait fixé la date, a téléphoné pour s'excuser de ne pouvoir assister à la réunion de ce jour, étant retenu au Rectorat.

1) Présentation de deux associations :

Association pour la Protection Civile de Paris Centre

Cette association a trois activités principales ;

- Formation au 1^{er} secours pour Paris et la Banlieue
- Postes de secours lors de grandes manifestations (ex : marathon de paris, 10 km de Paris-Centre)
- Actions humanitaires : en collaboration avec le SAMU Social, participation aux « maraudes » (en renfort des créneaux horaires de ces derniers), le samedi et le dimanche de 10 h à 18 h.

Amicale des Parents d'Elèves Molière (APEM)

L'association des parents d'élèves du Collège Jean-Baptiste Poquelin, représentée par Hervé SCALCO, son vice-Président. Cette association a été créée il y a une vingtaine d'années. Elle compte actuellement 100 adhérents pour 350 élèves.

Le collège J.B. POQUELIN a pour particularité d'accueillir des enfants malentendants. L'association en plus de son rôle classique d'association de parents d'élèves, a développé depuis plusieurs années, et sous l'impulsion de son précédent Président, René Brousse, un accompagnement scolaire des enfants. Ainsi un certain nombre de bénévoles interviennent dans le collège afin d'assurer un soutien scolaire pour les élèves en difficultés.

* *
*

Jean-François LEGARET s'interroge sur l'opportunité de tenir cette réunion en l'absence de M. FERRAND, et malgré la présence dans la salle de deux personnes de son Cabinet, venues pour le représenter à cette réunion.

Il propose le report de la séance indiquant que beaucoup de questions impliquent la présence du représentant de la Mairie de Paris.

Alain LE GARREC prend note que la position de Jean-François LEGARET revient à dire que sans la Ville de Paris nous ne sommes rien, ce qui n'est pas le cas. Il indique qu'Eric FERRAND bien que retenu pour une réunion au Rectorat, ayant pour sujet la rentrée scolaire 2005-2006 et la suppression d'un certain nombre de postes d'enseignants, a pris soin de se faire représenter par deux personnes de son cabinet. Il considère que le report de

la réunion montre le mépris dans lequel le Maire du 1^{er} tient les associations qui ont pris la peine de se déplacer pour venir assister à la présente réunion. (35 personnes sont présentes dans la salle)

Jean-François LEGARET rappelle que les associations n'ont qu'un rôle consultatif au sein du CICA et non décisionnaire.

Il met au vote des membres du Conseil Municipal la proposition de reporter la présente réunion. Cette décision est adoptée par la majorité de ses membres moins 3 voix.

La séance est levée.